

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **32 (1887)**

Heft 6

PDF erstellt am: **07.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## SOUS-SECTION DE CHAUX-DE-FONDS

La sous-section de Chaux-de-Fonds présente cette année un rapport un peu plus long que celui de l'année dernière. L'élaboration d'un règlement local rendant les conférences obligatoires et amendables, a donné à notre sous-section une vie inconnue depuis longtemps. En effet, les conférences ont toutes été suivies par 25 ou 30 officiers, tandis que ces dernières années ce chiffre était réduit de moitié. Les conférences suivantes ont été données :

1886. 17 décembre : La campagne des Anglais au Soudan. M. le major L.-H. Courvoisier. — 1887. 14 janvier : Jeu de guerre. — 28 janvier : L'emploi des coupoles tournantes dans le système de fortification. M. le colonel Ed. Perrochet. — 25 février : Jeu de guerre. — 4 mars : La bataille de St-Privat. M. J. de Pury, capitaine d'état-major. — 9 mars : La tactique de l'infanterie. M. le lieut.-colonel Secretan. — 25 mars : Bazaine et la bataille Gravelotte-St-Privat jusqu'à 5 heures du soir. M. L. Bourquin, capitaine. — 1<sup>er</sup> avril : Le recrutement des chevaux, d'après le nouveau règlement d'administration. M. Gillard, capitaine-vétérinaire. — 7 avril : Bazaine et la bataille Gravelotte-St-Privat depuis 5 heures du soir. M. L. Bourquin, capitaine. — 15 avril : Histoire des costumes militaires suisses. M. A. Bachelin, peintre, à Marin.

En outre, plusieurs assemblées générales ont été convoquées pour l'élaboration d'un travail de section, en vue de la fête cantonale qui doit avoir lieu au commencement de juillet à la Chaux-de-Fonds.

Le 11 avril, une reconnaissance a été organisée dans la vallée de la Brévine. 17 officiers y ont pris part.

Le Comité est composé de : MM. Ed. Perrochet, colonel, *président*. — L.-H. Courvoisier, major, *vice-président*. — Paul Guillod, 1<sup>er</sup> lieutenant, *secrétaire*. — A. Huguenin, capitaine d'adm., *vice-secrétaire*. — Léon Robert, capitaine, *caissier*.

La fête cantonale des officiers neuchâtelols aura lieu les 3 et 4 juillet à la Chaux-de-Fonds et au Saut du Doubs. On attend de nombreux officiers des deux divisions romandes. Le programme (voir nos annonces) est fort attrayant.

## BIBLIOGRAPHIE

*Histoire de Henri II (1547-1559)* par Ed. de la Barre Duparcq. Paris, Perrin, 1887, 1 vol. in-8 de 326 pages. Prix: 6 fr.

Chaque année nous avons le plaisir d'enregistrer quelque nouvel ouvrage du fécond et savant écrivain militaire français, auteur du volume susmentionné, ancien directeur de l'Ecole militaire de St-Cyr. Celui-ci, complétant une série déjà brillante et bien fournie,

complète aussi, comme l'auteur l'explique dans sa préface, une Histoire des guerres de religion en France dont nous avons fait connaître successivement à nos lecteurs les diverses parties.

L'*Histoire de Henri II*, faite sur le même plan que celles de ses fils François II, Charles IX et Henri III et de son gendre Henri IV, renferme, à côté d'un récit clair et bien ordonné et de remarquables appréciations sur les principaux événements du règne, une foule de piquantes anecdotes et de curieux et nouveaux détails. En outre les soixante dernières pages contiennent un exposé très instructif de l'état de l'armée, des mœurs, de la religion, sous le règne du fils de François I<sup>er</sup> ; on y trouve également une note fort intéressante sur l'établissement d'une colonie française au Brésil en 1555.

Un portrait de Henri II d'après une monnaie du temps accompagne cet excellent travail qu'il serait superflu de recommander à nos lecteurs.

---

*Français et Prussiens ; armes blanches et armes à feu*, par Ad. CORTHEY,  
Prix : 1 franc. Paris, imprimerie Jules Delorme, 52, rue de Provence.

« *Courte, mais excellente,* » tel est en deux mots notre jugement sur la brochure de M. Corthey. On ne saurait faire mieux acte de patriotisme que de la vulgariser et de la répandre parmi la masse. En un langage sobre et frappant, l'auteur déracine de fâcheux préjugés qui ont cours dans l'imagination populaire, sur lesquels spéculent des hommes peu scrupuleux et affamés d'une malsaine popularité.

Chaque badaud s'en va répétant « qu'hors le tir point de salut ». L'auteur, sous une forme humoristique, montre que les troupes qui pratiquent le mieux le tir ne sont pas les plus redoutables à leurs adversaires. Il en cite un exemple piquant. Lors de la guerre provoquée en Suisse par la question des jésuites, les cantons opposés mobilisèrent 250,000 hommes. La Suisse renfermant les plus habiles tireurs du monde, on devait s'attendre à un carnage effroyable. Il y eut 60 morts et 400 blessés. Rapprochez maintenant par la pensée les deux régiments français qui firent essuyer à Saint-Privat à la garde royale prussienne, en dix minutes, une perte de 7000 hommes.

La raison de cette différence est que dans le premier cas l'armée suisse des deux partis n'était composée que de milices, sans discipline et sans entraînement, tandis que dans le second les régiments français formaient une vieille troupe surabondamment entraînée et admirablement disciplinée.

L'auteur en conclut avec un ferme bon sens :

1<sup>o</sup> Qu'il faut dépouiller nos cervaux de raisonnements incongrus, et chercher franchement le succès de l'avenir dans la *furia francese* et l'arme blanche.

2<sup>o</sup> Qu'entraînement et discipline ! toutes les considérations de Montesquieu sur la grandeur et la décadence des Romains tiennent dans ces deux substantifs.

Or il est à déplorer que, pour flatter les passions populaires, les chefs de la nation tendent à abolir la carrière des armes, à transformer le soldat de profession en soldat amateur, à remplacer l'armée par la foule en armes. Le troupeau armé en France périra faute d'entraînement, par la fatigue et le manque de ressort. Tout cela, c'est vrai, archi-vrai, c'est ce que se disent tous les officiers d'expérience et de sens rassis. *(Avenir militaire.)*

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

La commission des juristes pour le Code pénal militaire s'est réunie le 11 mai à Berne, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Ruchonnet, pour discuter les bases du projet du colonel Müller. Elle se réunira à nouveau à la fin de juillet ou en août.

**Vaud** — Dans sa séance du 28 mai le Conseil d'Etat, sur la proposition du département militaire, a nommé au grade de lieutenant d'infanterie de landwehr :

MM. Domenjoz, F., Pully, 9.1 ; Schuttel, F., Lausanne, 8.1 ; de Kænel, Alfred, Lausanne, 8.2 ; Monod, Adolphe, au Sépey, 8.3 ; Vez, Ch., Lausanne, 9.2 ; Guex, Paul, Vevey, 8.1 ; Ruffy, Eug., Lausanne, 8.4 ; Hurny, H., Lausanne, 8.3 ; Vurlod, J., Huémoz, 9.3 ; Haury, Isaac, Lausanne, 9.4 ; Deprez, Victor, Cully, 8.4 ; Rogenmoser, Vevey, 9.1 ; Curchod, F., Lausanne, 8.2 ; Clavel, Aug., Lausanne, 9.2.

L'incorporation de ces officiers est indiquée par les chiffres qui suivent leurs noms. Le premier chiffre indique le numéro du bataillon, le second celui de la compagnie.

**France.** — Le ministère Goblet-Boulanger ayant été renversé par le budget, il a été remplacé, après de laborieux efforts, par un ministère Rouvier-Ferron. Ce dernier a déclaré accepter le projet de loi militaire de la commission, moyennant quelques modifications.

**Autriche-Hongrie.** — La fabrication du fusil à répétition Mannlicher, modèle 1886, est poussée avec beaucoup d'activité dans les nouveaux ateliers de la fabrique d'armes de Steyr. On commencera la distribution de ces armes aux corps de troupe en juillet. Cette opération se fera par corps d'armée, d'abord aux bataillons de chasseurs, puis aux régiments d'infanterie du 2<sup>e</sup> corps d'armée (Vienne). Trois corps d'armée auront la nouvelle arme avant la fin de l'année, sept corps d'armée l'année prochaine, et, en 1889, les corps d'armée restants. L'armement de la landwehr se terminera en 1891.

**Belgique.** — La Chambre discute actuellement le nouveau projet de fortifications de la Meuse. Malgré un remarquable discours de M. Frère-Orban et une lettre du général Chazal démontrant l'extravagance de ce projet, qui est la négation parfaite de celui de 1859 basé sur la grandiose place d'Anvers, le gouvernement paraît devoir sortir vainqueur de cette lutte. Ce sera ainsi une centaine de millions de francs à ajouter aux deux cents millions qu'ont déjà coûtés Anvers et « ses compléments indispensables » lesquels compléments vont être maintenant étendus jusqu'à Liège et Namur !